

La Jappe

Magazine de la Communauté de communes Campagne de Caux

N°3
Été 2018

Préparer l'avenir !

FINANCES
Le budget 2018

GRANDS PROJETS
Piscine et crèche en réflexion

PETITE ENFANCE
Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents



Préparer l'avenir !



Riche d'équipements et d'infrastructures adaptés aux besoins quotidiens de notre population, auxquels notre intercommunalité contribue, le territoire Campagne de Caux offre un cadre de vie agréable, tout en restant péri-urbain et facilement accessible.

Notre priorité est bien évidemment de préserver cet environnement harmonieux tout en démultipliant notre attractivité. Il s'agit de nous adapter aux besoins de tous nos habitants, qu'il s'agisse de notre population active, de notre jeunesse ou de nos seniors. C'est en ce sens, que nous réfléchissons actuellement sur Goderville à la construction d'une nouvelle piscine ou encore à l'implantation d'un espace dédié à la petite enfance rassemblant la nouvelle crèche, le Relais Assistants Maternels et le Lieu d'Accueil Enfants-Parents que vous retrouverez dans ce magazine.

Comme vous avez pu le constater lors de la présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables à l'occasion des réunions publiques du Plan Local d'Urbanisme, toutes nos réflexions convergent vers le développement durable de notre territoire à tous les niveaux. Qu'il s'agisse de proximité et de services adaptés pour nos habitants, de développement économique créateur d'emplois ou encore de transition énergétique, nous nous tournons résolument vers notre avenir, en préservant notre identité et celle de chaque commune.

Optimiser, rationaliser, faire plus avec moins de moyens, le défi est considérable. Cependant, l'ensemble des élus communautaires et moi-même entendons le relever.

Avec des finances parfois limitées, en mutualisant, nous bâtissons, nous inventons, réinventons le cadre de vie harmonieux d'aujourd'hui pour que les générations futures puissent s'y épanouir demain.

Franck RÉMOND,
Président de Campagne de Caux

Petite Enfance	3
Le LAEP, des moments privilégiés en famille	
Rudologie	4-5
Des nouveautés pour les administrés	
Finances	6
Budget 2018	
Grands projets	7
Crèche et piscine au centre des réflexions	
Vie des communes	8
Un soutien financier pour les équipements	
Randonnée	9
C'est le moment de redécouvrir le territoire	
Tourisme	10
Cet été, évadez-vous !	
Nouvelles technologies	11
La fin des zones blanches	
Agriculture	12-13
Des exploitations peu conventionnelles	
Initiatives	14
Des loups, un chat et une 4L...	
Urbanisme	15
Le Plan Local d'Urbanisme	
Jeunesse	15
Inscriptions aux accueils de loisirs	

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CAMPAGNE DE CAUX

ZA route de Bolbec - 76110 Goderville
02 35 29 65 85 / www.campagne-de-caux.fr

JAPPE, Journal d'information
6500 exemplaires

Directeur de la publication : Franck RÉMOND

Conception / Rédaction : Julie LIVER-CARLESI

Photos : © CAMPAGNE DE CAUX

Impression : DURAND - FÉCAMP

Distribution : MEDIAPOST

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION : ISSN 2428-5307

Le « Caux'ffre à jouets » des moments privilégiés en famille

Depuis 2017, les jeunes enfants et leurs parents, mais aussi les futurs parents, sont accueillis gratuitement au *Caux'ffre à jouets*, un lieu de jeux, de rencontres, de partage et d'accompagnement.

Créé afin de répondre aux demandes croissantes de nombreux parents souhaitant participer à des accueils collectifs avec leur(s) enfant(s), le Lieu d'Accueil Enfants Parents appelé *Le Caux'ffre à jouets* reçoit chaque semaine depuis la rentrée 2017-2018 une dizaine d'enfants.



Un lieu pour tous

Pour les tout-petits c'est un espace de jeu, d'éveil et de découvertes. Pour les parents c'est un lieu de rencontres et d'échanges gratuit et anonyme. Pour tous c'est un espace de partage, de respect et de bons moments en famille. *Le Caux'ffre à jouets* permet à chacun d'être lui-même, accueilli avec sa personnalité dans le respect de l'anonymat, de la neutralité et de la confidentialité.



Accompagner la relation enfant-parent

Au *Caux'ffre à jouets*, Natacha et Fanny, accueillantes, reçoivent les familles avec bienveillance et écoute. Le climat de confiance et de respect, favorise les échanges et la valorisation des compétences des parents et des enfants. Il permet à l'enfant qui évolue entre explorations et attachement, au travers du jeu, de trouver ici l'occasion de développer éveil et autonomie. Pour les parents, ce lieu d'accueil offre un environnement adapté et sécurisé au sein duquel ils s'accordent un temps de répit, une bulle en dehors des contraintes et tâches du quotidien, leur permettant de profiter d'un moment privilégié avec leur(s) enfant(s) ou entre adultes.



Comment s'y rendre

Le Caux'ffre à jouets est ouvert aux enfants de moins de 7 ans accompagnés de leurs parents ainsi qu'aux futurs parents. Les familles peuvent s'y rendre librement et sans inscription sous réserve de places disponibles.

> GRATUIT. Ouvert de 9h à 11h le samedi en semaine paire et le mercredi en semaine impaire (sauf vacances scolaires). Renseignements : Service Petite Enfance - ZA route de Bolbec à Goderville (derrière la Communauté de communes) 02 35 29 54 75 / petite.enfance@campagne-de-caux.fr

DES ATELIERS MASSAGE BÉBÉ

La Communauté de communes vous propose également des ateliers massage bébé. Animés par deux professionnels : Guillaume, kinésithérapeute et Fanny, animatrice certifiée, ces ateliers permettent d'accompagner parents et enfants vers une autre forme de communication, de soulager les premiers maux de bébé, de partager un moment complice ou encore de réguler le sommeil du nourrisson.



> GRATUIT. Bébé dès 1 mois accompagné des parents / le jeudi (sauf vacances scolaires) entre 13h30 et 15h30 sur inscription auprès du service Petite Enfance.

Une amélioration continue de votre environnement et votre quotidien



L'année 2017 et le début d'année 2018 ont été particulièrement riches en projets et développement pour le service déchets de la Communauté de communes Campagne de Caux. Parmi les nouveautés mises à disposition des administrés : des composteurs, des bacs enterrés dans le centre de Goderville, une participation financière pour l'achat de robots tondeuses ou encore le prêt de broyeurs à branches. Zoom sur quatre dispositifs à objectifs communs : la réduction des déchets et l'amélioration de notre cadre de vie.

1 Le compostage un moyen facile de réduire ses déchets et d'en profiter !



Le compostage permet de récupérer des éléments riches en minéraux et matières organiques, qui enrichissent les sols et aident les plantations ou potagers à se développer. Depuis 2017, La Communauté de communes met à disposition des administrés des composteurs en bois de 600 L contre une participation de 20 euros. Pour en bénéficier il suffit d'envoyer un mail pour convenir d'un rendez-vous à : enqueteurs-rudologie@campagne-de-caux.fr

Bon à savoir : la Communauté de Communes dispose d'un guide-composteur à votre disposition pour répondre aux questions liées au compostage et vous conseiller.

2 À Goderville, installation de bacs enterrés pour un centre-ville plus propre.

Depuis le 18 avril, les habitants du centre de Goderville n'ont plus de conteneurs à roulettes. Ces bacs étaient régulièrement saturés et les déchets qui débordaient inévitablement avant le ramassage présentaient un trouble à la propreté urbaine. Désormais, chaque habitant peut aller porter ses ordures ménagères, emballages et

déchets en verre dans les trois conteneurs enterrés installés sur la place de Verdun. Des sacs de précollecte ont été offerts aux habitants et commerçants concernés pour les aider dans l'organisation de ces nouvelles habitudes à prendre. Les conteneurs enterrés ont une contenance de 5 m³ chacun (3 m³ pour le verre), ils ont été financés par la Communauté de communes à hauteur de 28 834 euros. Dans le même esprit, les élus communautaires ont validé



l'achat de conteneurs aériens (fixes et en béton) de 3,5 m³ destinés à remplacer les bacs de 660L dans les centres bourgs comme à Goderville ou Ecrainville.



3 La Communauté de communes vous aide pour l'achat de votre robot-tondeuse

Le 12 avril dernier, le Conseil communautaire a voté la mise en place d'une participation financière destinée aux administrés faisant l'acquisition d'un robot tondeuse. Cette aide de 10% du prix d'achat du robot est plafonnée à 300 € TTC (dans la limite de l'enveloppe allouée pour l'année). Objectif : inciter les habitants à réduire la quantité de déchets verts déposés en déchetterie. Vous êtes intéressé(e) ? Adressez votre demande et une copie de votre facture à servicedechets@campagne-de-caux.fr ou par courrier : Service Déchets - Communauté de communes Campagne de Caux - ZA route de Bolbec 76110 Goderville. Conditions : résider sur le territoire Campagne de Caux et être à jour du paiement de la REOM.



4

Des broyeurs à branches disponibles au prêt



Que faire des branches issues de la taille de vos arbustes et haies qui encombrant votre jardin et sont difficiles à transporter ? Les broyer ! Le broyeur permet de réduire de 60 à 80% ses déchets végétaux. Et une fois réduit en copeaux, ce bois peut

facilement rejoindre le compost ou faire un excellent paillis pour protéger les plantes du froid de l'hiver ! La Communauté de communes a fait l'acquisition de deux broyeurs, l'un pouvant accepter des branches jusqu'à 7 cm de diamètre, l'autre 10 cm. Les nouveaux outils sont mis à disposition des administrés gratuitement pour une journée. > Gratuit, sur réservation à dechetterie@campagne-de-caux.fr ou auprès de la déchetterie Campagne de Caux - ZA route de Bolbec 76110 Goderville - . Un chèque de caution sera demandé.

NB : L'emprunt pour le samedi et le dimanche ne compte que pour une journée. Il est rappelé à tous les usagers que les broyeurs sont des engins bruyants et qu'il est donc interdit de les utiliser en dehors des horaires autorisés.

EN BREF



Économiser du temps et des déplacements

À la déchetterie, les bennes sont désormais enlevées par deux ! Une remorque vient en effet d'être achetée pour un montant de 29 380 € HT. Le camion nouvellement équipé pourra ainsi transporter deux bennes simultanément. Cette acquisition permet un gain de temps et des déplacements moins fréquents.

La Semaine du développement durable



MERCREDI 30 MAI

Ateliers transformation d'objets, animés par Béatrice et Éloïse du service Déchets > 14h30 - sur réservation : 02 35 29 65 85 Pour les enfants à partir de 6 ans accompagnés d'un adulte. Gratuit

VENREDI 1^{ER} JUIN

Conférence Zéro Déchet, animée par Amandine Zajakala > 18h - sur réservation : 02 35 29 65 85. Gratuit

DIMANCHE 3 JUIN

Balade Zéro Déchet avec Béatrice du service Déchets et Benoît Deschamps, Vice-Président de Campagne de Caux > 10h - Rendez-vous sur le parking de la salle la Ficelle à Goderville. Gratuit

MARDI 5 JUIN

Stand compostage et tri sélectif par Béatrice, guide composteur et Éloïse, ambassadrice du tri. Gratuit > Rdv sur le marché de Goderville

INFOS TAXE

Les élus communautaires ont souhaité pour la 4^e année consécutive ne pas augmenter le montant de la REOM, malgré des prestations supplémentaires offertes continuellement : bacs individuels, conteneurs enterrés et aériens, maintien des fréquences de ramassage des ordures ménagères, actions de sensibilisation et pédagogiques, réhabilitation de la déchetterie. En 2017, la déchetterie a enregistré plus de 45 000 passages. 12 802 T de déchets ont été traités.

Budget général 2018 pour un territoire attractif

Services et équipements de proximité, animation du territoire, solidarité et cadre de vie, la répartition du budget en détail :

Budget général Investissement 2018

Les principaux investissements prévus en 2018 sont des travaux de lutte contre les inondations pour 559 378 €, des travaux de voirie pour 440 667 € ou encore la réhabilitation intérieure de la RPA pour 320 000 €.



- 7% soit 245 716 €
> Réseau télécommunications (pylônes)
- 29 % soit 850 419 €
> Cadre de vie (voirie, travaux, bâtiments intercommunaux, entretien, comblement cavités...)
- 7% soit 203 000 €
> Urbanisme (PLUI)
- 21% soit 620 103 €
> Action sociale (Petite Enfance, Sport et Jeunesse, Accessibilité)
- 2% soit 64 000 € > Tourisme
- 3% soit 98 000 €
> Administration générale / divers
- 19% soit 559 378 €
> Lutte contre les inondations

Budget général Fonctionnement 2018

Le budget de fonctionnement est de 4 831 971,75 € contre 3 961 702,38 € en 2017, soit une hausse de 21,9 % par rapport aux prévisions 2017. Ce budget s'équilibre sans augmentation de la pression fiscale et sans nouveaux emprunts.



- 16,7% > Cadre de vie (voirie, travaux, bâtiments, fauchage, entretien, déneigement, cavités...)
- 2,2% > Urbanisme
- 38,8% > Action sociale (Petite Enfance, Sport et Jeunesse, accessibilité, aide aux associations, séniors, transport)
- 1,8% > Tourisme
- 40,5 %
> Administration générale / charges

Budget Hôtel d'entreprises : les principaux investissements concernent des études d'implantation d'un village d'artisans et les zones d'activité de Goderville et Bréauté.

Budget déchets : les principaux investissements prévus sont les bacs aériens et colonnes enterrées, les bennes pour la déchetterie, la plateforme de retournement.

**3 177 860 M€
d'investissement**

63 % du budget général sont consacrés à des projets structurants (PLUI, crèche, piscine) et aux équipements de proximité (pylônes, chemins de randonnée, lutte contre les inondations...).

**1 027 350 M€
d'autofinancement**

La Communauté de communes dégage un autofinancement de 1 027 350,33 M €. Elle compte mobiliser 1 537 633,78 M € de financements extérieurs.

**0 %
de hausse des taxes**

La Communauté de communes n'augmente pas pour la 4^e année consécutive le taux des taxes qui représentent 55,9 % de ses recettes de fonctionnement.

L'EAU & L'ASSAINISSEMENT nouvelle compétence

Un service à votre disposition

Depuis le début de l'année, la Communauté de communes gère la compétence Eau & Assainissement. Les agents des syndicats d'eau ont donc désormais rejoint les équipes et locaux de Campagne de Caux, zone d'activités route de Bolbec à Goderville. Pour les contacter : 02 35 29 29 13

> SECRÉTARIAT

du lundi au vendredi, le matin uniquement) : Marie-Hélène Bertin et Christelle Lacaille
eau-assainissement@campagne-de-caux.fr

> TECHNICIENNE SPANC

les lundis et jeudis toute la journée et les mardis et vendredis matins : Anne-Claire Fresneau
spanc@campagne-de-caux.fr

David FLEURY, Vice-Président chargé de l'eau & l'assainissement



Le 12 avril dernier, le Conseil communautaire a élu le maire de Bornambusc, David FLEURY, 6^e Vice-Président de la Communauté de communes. Il est désormais en charge la compétence Eau & Assainissement, un sujet qu'il connaît bien puisqu'il était auparavant Président du Syndicat d'Eaux de Manneville-la-Goupil.



Nul n'ignore que notre territoire, parfois comparé à un "gruyère", regorge de cavités. La Communauté de communes en a fait la désagréable expérience à l'occasion d'études liées au projet de réhabilitation et d'extension de la piscine ou encore pour l'implantation d'une nouvelle crèche à Goderville. Soucieux de conserver des équipements de proximité et conscients qu'ils sont indispensables à la vie du territoire et pour les familles, le Conseil communautaire a souhaité lancer une étude de faisabilité pour la construction d'une piscine neuve et déplacer le projet de crèche initial, le transformant en un pôle dédié à la petite enfance.

S'adapter aux besoins de tous les habitants en leur offrant notamment des

services de proximité est une préoccupation majeure des élus communautaires. Avec des finances parfois limitées, il faut imaginer et construire l'avenir, en mutualisant notamment. Les deux grands projets abordés lors du dernier conseil communautaire, la piscine et la crèche, s'inscrivent dans cette démarche : offrir des équipements adaptés, limiter les déplacements, maîtriser les dépenses.

La piscine, une réfection coûteuse

La Piscine Plein Ciel située à Goderville, nécessite aujourd'hui d'importants travaux de réhabilitation. En effet, le bâtiment vieillissant, devenu moins attractif, doit être isolé et mis aux normes dans le cadre de l'Agenda Accessibilité Programmée. Certains travaux de mise en sécurité et d'entretien doivent également être entrepris. D'autre part, des études structurelles et géotechniques ont permis de révéler la présence d'indices de cavités sur la zone piscine et équipements sportifs godervillais (6 indices de cavités dont une zone napoléonienne), des indices complexes et onéreux à lever. De surcroît, dans l'éventualité où des cavités seraient signalées, celles-ci devraient impérativement être comblées sous peine de fermeture des bâtiments et équipements se trouvant sur la zone concernée (piscine, gymnase, city-stade, skate-park).

Une piscine neuve

Devant l'impact financier d'une telle réhabilitation et la difficulté d'en mesurer les risques, le Conseil communautaire s'est exprimé dans sa majorité en faveur de la construction d'une structure neuve. Un projet restant à l'échelle de l'intercommunalité, tenant compte de la concurrence sur les territoires alentours mais plus attrayant et offrant plus de prestations.

Piscine et crèche au centre des réflexions

Le coût de travaux prévisionnel de cette nouvelle piscine est estimé à 5 millions d'euros HT (3,5 millions d'euros chiffrés pour la réhabilitation de l'ancienne piscine). La future piscine se situerait à proximité des équipements sportifs communautaires (dojo et gymnase) afin de créer un espace cohérent dédié aux loisirs et au sport. Le lieu retenu permet de bénéficier des voiries existantes et d'un foncier communautaire. Une optimisation des fluides est par ailleurs envisagée en mutualisant les énergies des différents bâtiments. La piscine neuve pourrait voir le jour pour la fin 2022.

La nouvelle crèche, une implantation impossible

Les locaux de l'actuelle crèche Saint-François sont devenus trop exigus et ne permettent plus de satisfaire le nombre croissant de demandes d'accueil d'enfants. De nouveaux locaux étaient donc prévus à côté du service petite enfance et des bureaux de la Communauté de communes sur la zone d'activité route de Bolbec. Là encore, des études de sols ont révélé des indices de cavités, rendant impossible la nouvelle construction.

Un lieu de vie intergénérationnel

Le projet de nouvelle crèche a donc changé d'emplacement. Les élus communautaires se sont prononcés pour l'implantation d'un pôle Petite Enfance (incluant le Relais Assistants Maternels, le Lieu d'Accueil Enfants-Parents et la crèche) dans une zone stratégique, près de la salle culturelle La Ficelle. Cet espace permettrait de favoriser les relations intergénérationnelles du fait de la proximité avec la Résidence Autonomie dont les espaces extérieurs vont être réaménagés, D'autre part, la proximité de la Ficelle et de sa zone de stationnement (105 places) permet d'envisager une utilisation mutualisée du parking et ainsi de minimiser les coûts voirie. Tout comme la piscine, ce projet devrait sortir de terre en 2022.

Un soutien aux communes pour leurs équipements

Afin de financer leurs projets ou travaux, les communes peuvent solliciter la Communauté de communes pour l'obtention de fonds de concours, une participation financière à la construction, la réhabilitation (aménagements, améliorations, remises aux normes), l'acquisition ou encore le fonctionnement d'un équipement. Revue des financements attribués cette année dans vos communes :

Photo mardi matin

Salle polyvalente - Vattetot-sous-Beaumont



Trottoirs le long de la D252 - Houquetot



Parking - Saint-Maclou-la-Brière



Aire de jeux - Mentheville

L'accessibilité pour tous

La mise en accessibilité de tous les établissements et installations recevant du public est une nécessité garantissant un accès égal aux services pour tous les administrés, mais aussi une mise en conformité avec la loi. Les communes ont donc engagé des travaux. C'est le cas d'Annouville-Vilmesnil (réhabilitation et accessibilité de la Salle Marcel Lebreton¹, extension et accessibilité de la mairie) mais aussi de Vattetot-sous-Beaumont (extension et accessibilité de la salle polyvalente²).

	Montant total HT	Fonds de concours intercommunal
1	49 158,12 €	11 662 €
2	178 319,74 €	29 240 €

Sécuriser les routes

Assurer la protection des habitants en sécurisant les abords des routes notamment pour les enfants qui se rendent à l'école, est la priorité de nombreuses communes. Ainsi, à Houquetot¹ un trottoir a été créé le long de la départementale, de même qu'à Auberville-la-Renault². À Grainville-Ymauville³, c'est un parking qui a été aménagé pour la sécurité des enfants autour de l'arrêt de bus. Gonfreville-Caillo⁴ a engagé des travaux permettant la traversée sécurisée du centre bourg. Enfin, à Mentheville⁵, une sente piétonnière protégée longe désormais la RD 11, sur laquelle un système d'écluses a été mis en place pour forcer les véhicules à ralentir.

	Montant total HT	Fonds de concours intercommunal
1	33 211,16 €	10 231,80 €
2	64 855,76 €	5 500 €
3	59 118,80 €	14 779,70 €
4	80 125,50 €	18 568 €
5	123 400,01 €	10 657 €

Entretenir et améliorer l'existant

Réfection de voirie, aménagements de bâtiments communaux... La Communauté de communes Campagne de Caux a également soutenu via des fonds de concours ces travaux indispensables : à Manneville-la-Goupil¹ (réfection du bicoche place de l'Église / renforcement de l'allée des rosiers), à Angerville-Bailleul² (réhabilitation d'un bâtiment communal). À Saint-Maclou-la-Brière³ et Bréauté⁴ des parkings ont été créés.

	Montant total HT	Fonds de concours intercommunal
1	82 235,90 €	24 138,41 €
2	19 510,72 €	7 850 €
3	266 810,12 €	25 403 €
4	42 030,78 €	2 100 €

Développer les services et loisirs

Aire de jeux, pôle paramédical, salle de spectacle, les équipements de service et de loisirs se sont développés sur le territoire. Des fonds de concours intercommunaux permettent d'en financer une partie ou d'aider à leur fonctionnement. À Mentheville¹, les jeunes de 2 à 15 ans bénéficient désormais d'une aire de jeux. Bréauté² est parvenu à attirer un pôle paramédical qui a nécessité l'aménagement d'un parking dédié. À Goderville³, le fonds de concours a permis de supporter à 50% les dépenses de fluides (gaz, électricité) inhérentes à la salle La Ficelle.

	Montant total HT	Fonds de concours intercommunal
1	123 400,01 €	10 657 €
2	92 477,90 €	41 889 €
3	84 000 €	42 000 €

Des randonnées solo ou en groupe pour redécouvrir le territoire

Les beaux jours sont arrivés et sous le soleil le pays de Caux déploie de sacrés atouts. Des manoirs aux paysages aux couleurs changeantes, des églises à la fabrication du cidre, des colombiers à la transformation du lin, il existe une multitude de façons de découvrir ce territoire. Campagne de Caux vous propose 10 circuits de randonnée ainsi que des randos à thème en compagnie de Marie Bertin, responsable tourisme et culture, qui vous ouvre les portes de cet univers de senteurs, de teintes et de sonorités. Laissez-vous guider !



Adeptes de la marche, sportifs ou simples promeneurs, dix chemins balisés et entretenus par la Communauté de communes, organisés en boucles d'1h30 à 4h, vous permettent de sillonner notre campagne à pieds, à cheval ou en vélo.

De 6 à 17 km, des itinéraires au gré de vos envies

Circuit 1 - ECRAINVILLE - 14,8 km / 3h45

> Départ Parking face à la mairie d'Ecraiville
À voir : clos-masures, chaumière, maison de maître, châteaux...

Circuit 2 - BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX - 11,8 km / 3h

> Départ Place de l'église de Bretteville
À voir : la Motte féodale, l'église Notre-Dame, la Vitrine du Lin, l'Écomusée de la Pomme et du Cidre.

Circuit 4 - ANNOUVILLE-VILMESNIL - 14 km / 3h30

> Départ Place de l'église d'Annouville
À voir : l'Église Saint-Germain, une ferme en pan de bois en encorbellement et pierre, un colombier carré, seul de la région à posséder une cave, classé Monument Historique, l'Église Notre-Dame-de-l'Assomption.

Circuit 5 - BEC DE MORTAGNE - 6 km / 1h30

> Départ Place de l'église du Bec-de-Mortagne
À voir : la Motte féodale, l'Église Saint-Martin...

Circuit 6 - BÉNARVILLE - 16 km / 4h

> Départ Place de l'Église de Bénarville
À voir : l'Église Saint-Germain l'Auxerrois, la Chapelle de Bieville, la Ferme Goupil, la Maison des Traditions Normandes, la Château de Bailleul (Monument Historique).

Circuit 7 - GONFREVILLE CAILLOT - 12 km / 3h

> Départ Place de l'Église de Gonfreville
À voir : la Motte féodale, le Manoir-ferme du Tôl, l'Église Saint-Maur, le Cimetière romain, le Manoir du Rouvray...

Circuit 8 - VATTETOT SOUS BEAUMONT - 10 km / 2h30

> Départ Place de l'église de Vattetot-Sous-Beaumont
À voir : l'Église Sainte Marie, le Manoir du Parlement. Beaumont est le point culminant du Pays de Caux.

Circuit 9 - BRÉAUTÉ - 10 km / 2h30

> Départ Place de l'Église de Bréauté
À voir : l'Église Saint-Georges, le Colombier circulaire et bifonctionnel, le Château d'Antville et sa hêtraie...

Des randos à thème étonnantes !

Le service Tourisme de la Communauté de communes organise de mars à décembre des randos à thèmes d'environ 6-7 km. Découvrez ces rendez-vous nature en famille. Au programme : des randos musicales, une rando lin, une rando champignons, la rando Petits Pieds organisée dans le cadre de la Semaine de la Petite Enfance, ou encore la rando nocturne Pluie d'Étoiles Filantes qui clôturera la saison !



Programme complet des randos à thème 2018 et plan des circuits sur : www.campagne-de-caux.fr

Nouvelle saison estivale évadez-vous !

Balad'O Crépuscules, Vendredinades, ateliers, contes, projections, ou encore LA nouveauté 2018 : les escapes games, la saison estivale s'annonce pleine de surprises, de mystères et de découvertes.



Cette année, la Communauté de communes innove en vous proposant de nouveaux rendez-vous (gratuits) comme les escape games, un jeu d'évasion réel. Cette activité d'équipe ludique et cérébrale vous permettra de vivre une expérience insolite et amusante entre amis ou en famille.

Mission, défi et énigmes

Neuf rendez-vous escape games pimantés sont programmés cet été :

- **MISSION SECRÈTE** : vous êtes recrutés pour devenir une famille d'espions. Fouillez la pièce, résolvez les énigmes, identifiez un espion, échangez des sms avec un mystérieux correspondant, trouvez des symboles cachés... et surtout amusez-vous !

> les 7, 14, 21 et 28 août à 10h30 / Dojo communautaire. + de 8 ans avec au moins un adulte par groupe. Sur Inscription / renseignements : 02 35 29 65 89

- **DÉFI MORTEL** : vous hébergez chez vous un journaliste qui disparaît subitement. Vous apprenez qu'il était sur la piste d'un tueur qui sévit dans votre

région. À vous de poursuivre l'enquête. Vous avez 60 minutes. Tic tac, tic tac...

> les 7, 14, 21 et 28 août à 10h30 / Dojo communautaire. 2 à 8 joueurs par équipe de + de 14 ans. Inscriptions : 02 35 29 65 89.

- **SUR LES TRACES DE DIANE DE POITIERS** : débusquez les indices et résolvez les énigmes en lien avec celle qui a, entre autre, payé le magnifique portail renaissance de l'église de Bretteville-du-Grand-Caux.

> le 19 août à 14h15 / Église de Bretteville-du-Grand-Caux. Tout public

Une dizaine de rendez-vous mensuels

Au programme de cette saison, le service Tourisme vous propose également un cycle Astronomie (atelier planétarium, histoires d'étoiles, rando Éclipse de Lune), des Balad'O Crépuscules (pour les curieux des légendes et contes), les Vendredinades (avec une sélection de courts-métrages)

> Programme complet des animations disponible sur www.campagne-de-caux.fr

👍 @Tourismeencampagnedecaux

LA TAXE DE SÉJOUR en application

Les élus de la Communauté de Communes ont voté en 2017, l'instauration de la taxe de séjour à partir du 1^{er} janvier 2018. Cette taxe, déjà instaurée dans les territoires voisins, doit servir à financer des projets destinés à favoriser la fréquentation touristique (travaux d'amélioration qualitative de l'espace public, actions de communication, animations touristiques et culturelles ...) ainsi que des actions de protection et de gestion des espaces naturels à des fins touristiques.

Les hébergeurs jouent un rôle central puisqu'ils collectent cette taxe auprès des touristes et la reversent à la Communauté de Communes. Les actions d'ores et déjà mises en place (dont une partie est financée par le produit de la taxe) leur ont donc été présentées, un éducteur leur a également été proposé. Un guide touristique, un film promotionnel, une carte d'hôtes, une carte des hébergements figurent également dans les projets à court terme. À moyen terme, la taxe financera des projets plus vastes : participation à des salons touristiques, réhabilitation de sites en espaces de découverte et de loisirs, rebalancement des chemins de randonnées...



Educteur - Domaine du Grand Daubeuf

FIBRE OPTIQUE où en est-on ?



Sur les 605 communes du département, dont les 22 de Campagne de Caux, sur lesquelles les opérateurs privés n'investissent pas pour le déploiement de la fibre optique, celui-ci est pris en charge par Seine-Maritime Numérique.

Piloté à l'échelle du Département, ce syndicat mixte, auquel Campagne de Caux adhère, permet une mutualisation de moyens entre collectivités. Le programme d'investissement lancé par Seine-Maritime Numérique prévoit de raccorder 230 000 foyers d'ici 2023.

La société CONNECT76 (SFR Collectivités) exploitera et commercialisera ensuite le réseau public en fibre auprès de l'ensemble des fournisseurs d'accès à Internet.

Le déploiement de la fibre sur notre territoire a accusé du retard en raison d'études supplémentaires sur les infrastructures existantes mais surtout du fait du délai pour la réception des câbles de fibre optique (forte demande nationale). Le réseau public devrait donc être disponible sur notre territoire entre fin 2018 et fin 2020 selon les communes (6 592 prises doivent être installées au cours de cette période). Les administrés auront ensuite à contacter l'opérateur de leur choix afin qu'il distribue le câblage jusqu'à leur domicile (3 mois seront nécessaires).



Fin des zones blanches sur Campagne de Caux

Jusqu'alors, les habitants de **Bec-de-Mortagne** et de **Daubeuf-Serville** ne pouvaient passer ou recevoir d'appels sur leur téléphone portable, faute de réseau. Reconnues « zones blanches » depuis 2006, ces deux communes n'étaient couvertes par aucun opérateur de téléphonie. Cette situation, handicapante pour les habitants, est aujourd'hui sur le point d'être résolue ! En effet, des travaux d'implantation de pylônes sont en cours.

Aucun réseau mobile n'était accessible au cœur de Bec-de-Mortagne et de Daubeuf-Serville. Les communes, se trouvant dans une zone délaissée par les opérateurs privés de téléphonie, n'avaient d'autre choix que de financer elles-mêmes des pylônes de réception, un budget pharaonique pour des villages de moins de 700 habitants.

Un projet d'intérêt collectif

En 2016, dans le cadre du programme national de couverture des « zones blanches » et sous l'impulsion de Pascal MABIRE et Pascal DELAMARE, respectivement maires de Bec-de-Mortagne et de Daubeuf-Serville, les deux communes, obtiennent un financement de l'État à hauteur de 100 000 euros pour l'acquisition de pylônes permettant l'installation d'équipements de radiotélécommunication.

En mars 2017, les élus de la Communauté de communes Campagne de Caux votent la prise en charge de la compétence *Établissement et exploitation d'un réseau de communications électroniques* afin de porter l'installation de ces deux pylônes, estimant que ce projet bénéficie aux

communes alentours et présente un intérêt général. C'est donc Campagne de Caux qui finance les frais restants : étude des sols (20 000 € HT), Architecture et Maîtrise d'Ouvrage (25 000 € HT), acquisition des terrains (6 000 €) et frais de notaire.



Ouverture des travaux le 13 mars dernier avec Pascal Mabire (à gauche) et Pascal Delamare (à droite), très attentifs au suivi du dossier.

La 4G pour cette année

Mi-avril, les travaux ont débuté sur les deux communes. Le pylône du Bec-de-Mortagne sera haut de 45 mètres et celui de Daubeuf-Serville de 30 mètres. Ils seront exploités par Bouygues Télécoms (mais il sera possible d'accéder à tous les opérateurs). La fin des travaux est prévue

dans le meilleur des cas pour juin 2018, au plus tard avant la fin de l'année 2018. Les habitants pourront alors bénéficier d'une réception téléphonique en 2G et en 4G.



Daubeuf-Serville (à gauche) implantation d'un pylône de 30 m / chemin rural n°15. Bec-de-Mortagne, implantation d'un pylône de 45m / route de la Ferme Bultot - D69 © Axias

Des producteurs et éleveurs ambassadeurs de notre territoire

Maraîchers, cultivateurs, éleveurs, ils ont en commun une même passion pour l'agriculture et une même remise en question permanente des pratiques. Ils croulent sous les idées, construisent, testent, apprennent, entreprennent. Portrait d'agriculteurs engagés, dont on n'a pas fini d'entendre parler.

LA FERME DU BOCAGE Goderville



Léguer aux générations futures des terres indemnes

La Ferme du Bocage est une exploitation de polyculture et d'élevage de volailles Label Rouge. **Joseph Bellet** travaille dans la continuité de ce que son père a initié et y pratique le semis direct sous couvert, une forme d'agriculture sans labour qui consiste à planter une culture intermédiaire entre la moisson et le semis suivant, le sol restant continuellement protégé du soleil et des pluies. Résolument tourné vers l'agro-écologie, il consacre une trentaine de jours par an à la recherche et l'amélioration des pratiques. En dix ans 5 000 arbres ont été plantés sur sa ferme qui ont permis de réduire l'érosion des sols. Des perchoirs ont été implantés pour permettre aux rapaces et notamment des faucons crécerelles de réguler la présence de mulots dans les cultures. Protections des bétails,

semis de jachères fleuries, installations de panneaux solaires, semis de mélanges variétaux... tout est mis en œuvre pour léguer aux générations futures des terres indemnes. Le résultat est au rendez-vous, la Ferme du Bocage et la Ferme de Longueil d'Antoine Chedru à Goderville sont d'ailleurs les deux premières « Fermes Carbone Vert » de France, un label reconnaissant une agriculture durable de préservation des sols et de la biodiversité, contribuant à la lutte contre le réchauffement climatique. Elle font également partie de l'association Sol en Caux (pour une agriculture moins impactante pour l'environnement).



FERME DE LA HULOTTE Manneville-La-Goupil

Du local BIO !



On peut manger leurs produits les yeux fermés ! **Astrid et Pierre Le Rolland**, deux jeunes agriculteurs ont une exploitation familiale spécialisée en maraîchage (les terres se situent sur la commune de Saint-Aubin-Routot) et un élevage de 250 poules pondeuses situé à Manneville-la-Goupil, qui leur permet de diversifier les productions de l'exploitation. Leur spécificité ? Tout est bio ! Certifiée depuis 2013, la Ferme fournit principalement les circuits-courts et notamment les AMAP des alentours à raison de 130 paniers et plus de 1 000 œufs chaque semaine. La Ferme de la Hulotte, est la seule ferme du territoire aujourd'hui à cultiver des produits bio à destination des particuliers.

LAITIÈRE BRIN D'HERBE Bréauté



Avec des études liées aux protections des cultures et végétaux, **Aldric Vandermeersch**, installé à Bréauté depuis 2008, a toujours eu une attention toute particulière pour la préservation des terres et la biodiversité, bien que son activité principale soit l'élevage de vaches laitières. Ainsi, constamment attentif aux signes de la nature et débordant d'idées, il a développé au sein de sa ferme de nombreux dispositifs pour veiller à respecter les cycles naturels et préserver ses sols. Il privilégie l'herbe et la

matière organique aux engrais et pesticides, il sera d'ailleurs certifié bio cette année. À force d'observation, il a pu par exemple constater le goût prononcé des vaches pour l'ortie (qu'il cultive désormais), une plante contenant beaucoup plus de fer, de calcium et de protéines que le maïs et les autres fourrages, qui augmente la sécrétion lactée et améliore le goût du beurre. Ces deux dernières années il a également planté 5 km de haies entre Bréauté et Goderville, des haies qu'ils considèrent comme une opportunité écologique. En effet, celles-ci freinent le ruissellement et ralentissent l'érosion des sols, elles sont bénéfiques aux nappes phréatiques et à la lutte contre les inondations, attirent plus d'insectes pollinisateurs et permettent d'aller vers une autonomie énergétique : le bois pouvant alimenter la chaudière de la ferme.



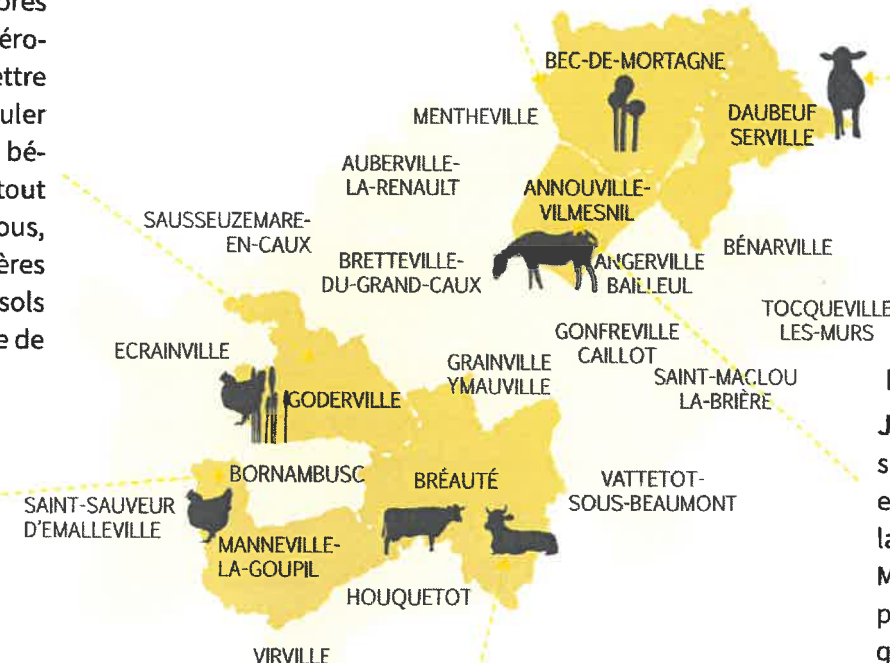
LA CRESSONNIÈRE du Bec-de-Mortagne

De la source aux étoiles

Régis Martin travaille dans sa cressonnière depuis l'âge de 14 ans. Il est né en face de cette cressonnière où la Ganzeville prend sa source et, tout-petit, il traversait la rivière pour aller voir son père qui y travaillait lui aussi. Au-

jourd'hui il s'occupe seul de ses 3,5 ha.

En juillet, il sème pour pouvoir récolter de septembre à mai. C'est un travail perpétuel puisque les périodes creuses sont consacrées au nettoyage, c'est-à-dire l'arrachage et l'évacuation de l'ancien cresson. Amoureux de la nature et de sa cressonnière au sujet de laquelle il est intarissable, Régis Martin travaille sans produits phytosanitaires et sans traitement. Son cresson, qu'il vend principalement en vente directe et circuits-courts, a été très vite remarqué par le chef étoilé Pierre Caillet qui l'invite quotidiennement à sa carte.



Un bélier multimédaille



FABRICE CARRON Daubeuf-Serville

Depuis 22 ans Fabrice Carron élève et sélectionne des moutons Boulonnais par

passion. Au-delà de l'affection qu'il porte à ses animaux, Fabrice Carron gère son élevage de façon méthodique, avec pour objectif de produire des moutons destinés à des professionnels, que ce soit pour la reproduction ou la boucherie. Un investissement reconnu et salué au niveau national : ses béliers adultes reproducteurs ont en effet obtenu deux premiers prix en « viande » et en « laine » cette année au Salon de l'Agriculture de Paris, ainsi que le deuxième prix du championnat. Un jeune bélier né et élevé chez lui, a quant à lui obtenu le troisième prix « laine » dans sa catégorie.

Reconversion complète pour un petit paradis

Jérôme Levesque a repris la ferme familiale sur laquelle se sont succédées 4 générations en 2008. À l'époque, c'est un élevage de vaches laitières. En 2012 avec son épouse, Marie, ils décident de tout abandonner pour créer une pension pour chevaux qui passe en seulement deux ans de 10 propriétaires à 50 ! Devant cet engouement, les cultures d'antan sont transformées pour un tiers en prairies et Jérôme et Marie s'engagent dans la création du centre équestre qui compte aujourd'hui 75 chevaux et 150 licenciés. Depuis 2017, Jérôme est également maraîcher et propose dans sa ferme ses fruits et légumes. Il héberge aussi au sein de sa ferme les campeurs qui souhaitent vivre des instants suspendus et 100% nature. Au programme : visite de la mini-ferme, cueillette, ramassage des œufs, balades en cheval. Une formule qui séduit les touristes, et même les jeunes mariés qui y passent leur lune de miel ! Le couple annouvillais fait également déplacer les foules puisque 2 000 visiteurs déambulent dans la ferme chaque année à l'occasion de la désormais célèbre Fête de l'été. En 2018 rendez-vous est pris le 24 juin !

ANNOU'EQUID Annouville-Vilmesnil



Des habitants pas comme les autres



Commerçants, entreprises, associations, ou passionnés ils entreprennent des défis pour faire vivre leur commune et le territoire parfois au-delà des frontières ou des époques. Zoom sur des initiatives extra ordinaires.

Une team de Bréauté pour un raid solidaire

Du 15 au 25 février derniers, Léopold Anquetil, Bréautais, accompagné de son copilote Thomas Fache, se sont engagés dans le 4LTrophy ralliant Biarritz à Marrakech. 6 000 km de traversée qui leur ont permis de vivre une expérience humaine intense. Depuis toujours, le Raid 4L Trophy a toujours eu, en plus de la compétition, une démarche solidaire et éco-citoyenne. À tel point que ces actions font pleinement partie de l'aventure. La collaboration avec l'association Enfants du désert a permis par exemple l'ouverture de nombreuses salles de classes et la scolarisation de nombreux enfants marocains. En effet, chaque équipe engagée doit fournir deux sacs de fournitures scolaires et deux sacs de sport remplis de matériel sportif. L'équipe de Léopold et Thomas a pu notamment offrir des maillots de foot au nom du club de

Bréauté. L'aventure a mobilisé également de nombreux sponsors sur le territoire, grâce auxquels, durant un an les deux jeunes ont refait et préparé entièrement la 4L qui les a amenés à la 950^e place du classement final. Jusqu'en février 2019 le véhicule sillonnera les routes de notre campagne et au-delà. **Si vous souhaitez soutenir cette initiative, les nouveaux sponsors sont toujours les bienvenus !** Contact : Léopold - 07 78 90 56 57



Les P'tits Loups de Goderville aime l'école

Conscients d'une perte de fonds en soutien aux actions culturelles et matérielles de l'école et craignant que le manque d'animations dans leurs établissements scolaires n'engendre une perte d'attractivité et de liens entre les différents acteurs, qui plus est dans un contexte de suppressions de classes, des Godervillais créent en février dernier Les P'tits Loups. Sous la présidence de Noémie Lemoix, avec l'adhésion de nombreux bénévoles : mères au foyer, salariés, chefs d'entreprise, commerçants... l'association vise à apporter une aide matérielle et financière aux écoles en recueillant des fonds par le biais de diverses actions. Les P'tits Loups souhaitent également s'impliquer pour animer la communauté de parents afin de créer du lien entre les acteurs de la sphère scolaire et périscolaire. Leurs premiers objectifs pour l'année : un bon pour l'achat de cartable pour l'entrée au CP, pour une tenue de sport pour l'entrée au collège, mais aussi le financement de cars scolaires pour des sorties. **Vous souhaitez les rejoindre ou participer aux animations ? Contactez Noémie LEMOIX : lesptitsloupsdegoderville@outlook.fr - 06 63 68 12 53**

LES P'TITS LOUPS

À Houquetot, un Chat bien généreux aux griffes de verre

Peut-être avez-vous déjà pu admirer son travail sans savoir qui en était l'auteur ? En 2003, Yvan Schlewitz découvre l'art du vitrail auprès d'un Maître verrier de la Creuse. Au fil des années de perfectionnement, cette activité deviendra une véritable passion jusqu'en 2011 où il créera son atelier associatif *Griffes de verre* à Houquetot. Sa première création sera pour l'église de son village. Le bouche-à-oreille faisant, la restauration des vitraux d'une vingtaine

d'églises alentours s'enchaîne à raison d'une à deux par an (comme à Auberville-la-Renault, Bréauté ou Tocqueville les murs). Mais là ne s'arrête pas l'histoire... Pour cette activité de sauvegarde du patrimoine, Yvan perçoit des rémunérations qu'il reverse intégralement pour faire fonctionner l'association le CHAT (Comité Houquetotais d'Activités Thématiques) qu'il a fondée en 2008. Le CHAT propose des animations - soirées à thème, concerts, ateliers peinture, théâtre pour enfants - qui sont surtout prétexte à faire se rencontrer les habitants dans des ambiances conviviales. Aujourd'hui, après 10 ans d'existence le CHAT s'essouffle quelque peu mais garde foi en l'avenir... Alors une partie des revenus des vitraux est partagée entre les coopératives scolaires des villages où *Griffes de verre* est intervenu, ou offerts sous forme de dons en nature à des associations caritatives locales. Attaché à l'idée de transmission du savoir, Yvan Schlewitz anime également des stages d'initiation au vitrail. Pour tout savoir : www.le-chat-houquetot.com



Plan Local d'Urbanisme la parole est à vous !



En mars-avril, quatre réunions publiques ont permis de présenter à la population le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.) qui définit les grandes orientations voulues par les élus communautaires. Croissance démographique, structuration urbaine, ambition

économique et touristique, préservation de l'activité agricole, organisation des mobilités, diversification de l'habitat, garantie de proximité... les contours du territoire pour les 10 ans à venir sont esquissés. La prochaine étape, plus concrète, est l'élaboration du zonage, du règlement des zones et les orientations d'aménagement.

Le P.A.D.D. a permis d'établir les perspectives de développement souhaitées par la Communauté de communes et de mettre en cohérence les différentes politiques d'aménagement et d'urbanisme. La volonté est de faire de notre territoire un territoire d'accueil et résidentiel et non un dortoir. Carrefour de grosses agglomérations qui dynamisent mais peuvent aussi appauvrir, l'objectif est de réaffirmer l'identité de notre communauté de communes, d'y préserver la qualité de vie et d'y répartir les services de proximité.

Dans les grandes lignes

En terme de démographie, l'objectif fixé est une croissance de 0,9% par an pour atteindre 2 500 à 2 600 habitants supplémentaires en 2030 (soit environ 105 logements créés par an entre 2018 et 2030). Dans le même temps, l'enjeu est de garantir la même proportion d'emplois pour 1000 habitants, de développer l'offre de logements (pour les personnes âgées, l'offre locative) et de renforcer l'offre de commerces,

d'équipements et de services sur Goderville, Bretteville-du-Grand-Caux et Bréauté. Le projet tend également à réduire la consommation foncière des espaces naturels et agricoles en privilégiant la densification du tissu urbain.

Au cas par cas

Le Plan Local d'Urbanisme est le document cadre qui définit à l'échelle de nos 22 communes les règles de construction à partir desquelles toutes les autorisations d'urbanisme seront instruites. C'est donc un travail à l'échelle des parcelles et des bâtiments qui débute désormais dans le prolongement des axes définis par le P.A.D.D. À cette étape, il est important que les habitants expriment leurs souhaits ou questionnements y compris sur des cas bien précis. Pour ce faire, des registres bleus sont mis à disposition de tous les administrés, dans toutes les communes. Chacun peut d'ores et déjà y inscrire ses remarques. Une enquête publique aura également lieu prochainement.

Accueils de loisirs informations pratiques

Les accueils de loisirs de Goderville, Bretteville-du-Grand-Caux et Bec-de-Mortagne préparent actuellement le programme des activités de l'été et enregistrent les premières inscriptions. Sorties, piscine, rencontres inter-centres avec jeux d'enquête et défis, ou encore structures gonflables... Nul doute, vos enfants apprécieront !

Trois accueils de loisirs :

• **Bec-de-Mortagne > 6/14 ans**
9h / 17h30 (avec restauration)
Garderie : 7h30 / 9h - 17h30 / 18h
Inscriptions à la journée*

• **Bretteville-du-Grand-Caux > 4/14 ans**

• **Goderville > 3/14 ans**
9h / 17h (avec restauration)
Garderie : 8h / 9h - 17h / 18h
Inscriptions à la journée*

Inscriptions (nombre de places limité)

• **Dossiers** à retirer auprès du service Action sociale de la Communauté de communes (dojo, rue du hameau Martin) ou sur le site campagne-de-caux.fr

• **Tarifs** calculés en fonction de votre quotient familial.

• **Règlement** : virement, numéraire, chèque, avec l'aide de votre comité d'entreprise ou en bon Temps Libre (CAF).

• **Bon à savoir** : crédit d'impôts de 50% pour frais de garde d'enfant possible (jusqu'à 6 ans).

* 4 jours / semaine minimum



Du 1er au 10 juin 2018

LA GRANDE SEMAINE DES PETITES ENFANCES

Sous le haut patronage



Une semaine d'ateliers pédagogiques à partager entre parents, enfants et professionnels

THEME 2018

TOUT BOUG !



Programme :

campagne-de-caux.fr

Informations

petiteenfance@campagne-de-caux.fr

GRATUIT

02 35 29 54 75